

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

30 JANVIER 1959

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

2^e ANNÉE N° 6

SOMMAIRE

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

COMMISSION

<i>La situation économique de la Communauté à la fin de 1958 et les perspectives pour le premier trimestre de 1959</i>	117/59
--	--------

COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITE

<i>Programmes prévisionnels du premier trimestre 1959</i>	137/59
<i>I — Programme prévisionnel « charbon »</i>	137/59
<i>II — Programme prévisionnel « sidérurgie »</i>	140/59

Informations

<i>Avis de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier aux associations d'entreprises relevant de la Communauté (Article 48 du traité)</i>	146/59
---	--------

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

(Marché commun)

La Commission de la Communauté Économique Européenne vient de publier le «Premier rapport général sur l'activité de la Communauté (1^{er} janvier 1958 — 17 septembre 1958)».

Cet ouvrage comprend 160 pages (format 15,5 × 23 cm) et est mis en vente au prix de frb. 60 (frf. 590).

A ce rapport sont joints:

- 1^o Exposé sur la situation sociale dans la Communauté,
- 2^o Déclaration faite par M. Walter Hallstein, président de la Commission de la Communauté Économique Européenne, devant l'Assemblée Parlementaire Européenne à Strasbourg.

Les commandes peuvent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués en dernière page du Journal Officiel.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

(Euratom)

La Commission de la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique vient de publier le «Premier rapport général sur l'activité de la Communauté (janvier 1958 — septembre 1958)».

Cet ouvrage comprend 84 pages (format 15,5 × 23 cm) et est mis en vente au prix de frb. 40 (frf. 390).

Les commandes peuvent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués en dernière page du Journal Officiel.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ À LA FIN DE 1958 ET LES PERSPECTIVES POUR LE PREMIER TRIMESTRE 1959

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission Économique Européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

Il a été décidé de publier au début de chaque trimestre une analyse conjoncturelle qui sert en même temps d'introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et qui sont présentés dans le même numéro du *Journal Officiel des Communautés européennes*.

INTRODUCTION

La détérioration du climat économique mondial, observée depuis le milieu de l'année 1957, n'a eu, dans l'ensemble, qu'une influence limitée sur le développement conjoncturel dans la Communauté. C'est essentiellement par ses répercussions psychologiques, beaucoup plus que par des effets purement mécaniques, qu'elle a pu contribuer au ralentissement de l'expansion enregistré en Europe.

En fait, la récession économique aux États-Unis n'a pas eu d'effet déflationniste direct sur l'économie de la Communauté. Contrairement à ce qui s'est passé lors des précédentes récessions, les importations américaines sont restées pratiquement stables et celles en provenance des pays de la Communauté ont même légèrement augmenté. Dans le même temps, les exportations des États-Unis vers la Communauté ont diminué

sensiblement. Cette évolution des échanges extérieurs des Etats-Unis a largement contribué à la forte augmentation des réserves globales en or et en devises de la Communauté. Cette augmentation a constitué un facteur d'expansion des revenus intérieurs et a provoqué par ailleurs, sur les marchés monétaire et financier, une plus grande liquidité, qui pourrait permettre le financement d'une nouvelle progression de l'activité économique.

Certains mouvements de capitaux et aussi, dans une large mesure, l'évolution des échanges avec les pays producteurs de matières premières, ont également contribué à l'accroissement des réserves des pays de la Communauté. Ceux-ci ont bénéficié de l'amélioration sensible des termes de l'échange, qui a résulté de la forte baisse des cours des matières premières. Le volume des importations a par ailleurs diminué, en raison du ralentissement, en majeure partie autonome, de la conjoncture européenne et de la réduction des stocks.

Cette diminution des importations a contribué à la baisse des cours mondiaux des produits de base et à la détérioration des balances de paiements des pays producteurs. Certains de ces pays se sont vus obligés de diminuer leurs achats aux pays industriels. Ils n'ont pu les maintenir à un niveau relativement élevé qu'en entamant leurs réserves en devises, en contractant des emprunts extérieurs ou en obtenant l'aide de certains Etats ou organisations internationales. Les réductions d'importations ont touché davantage les Etats-Unis que l'Europe ; en particulier les exportations de la Communauté vers les pays producteurs de matières premières ont continué à évoluer de façon assez favorable.

Certains indices permettent d'espérer une amélioration sensible de la situation mondiale au cours de l'année 1959. On peut compter, d'une part, sur une nette expansion de l'économie américaine et, d'autre part, sur une reconstitution des stocks de matières premières, qui semblent avoir atteint leur niveau le plus bas. Les cours des produits de base se sont d'ailleurs stabilisés, quoique à un niveau relativement faible.

L'économie américaine se rapproche du niveau d'activité atteint avant la récession. Les diverses

mesures de soutien de la conjoncture (construction de routes, encouragement à la construction de logements), ainsi que l'augmentation des dépenses militaires, ont pu contribuer au redressement de la situation. Même si le déficit budgétaire de 12 milliards de dollars, prévu pour l'année courante, s'avère plus faible, en raison de l'amélioration de la conjoncture, il constituera néanmoins un facteur d'expansion important. Certes, l'existence de capacités inutilisées donne à penser que le redressement de la conjoncture américaine se traduira, en premier lieu, par une augmentation de la production sans accroissement proportionnel de la formation de capital fixe. Mais par la suite et bien avant que les capacités ne soient complètement utilisées, il se produira vraisemblablement une reprise marquée des investissements.

En tout état de cause, il est probable que le redressement de la conjoncture américaine et la reconstitution des stocks, actuellement faibles, entraîneront au cours de l'année prochaine, une augmentation des importations des Etats-Unis en provenance des pays producteurs de matières premières. L'accroissement des ressources en devises de ces pays pourrait également avoir des répercussions favorables sur la conjoncture européenne. Il se peut qu'une augmentation des importations européennes en provenance des pays producteurs de matières premières vienne renforcer cette évolution.

Il n'y a cependant guère lieu de s'attendre à une hausse sensible des cours des matières premières pendant les prochains mois. D'une part, les stocks de matières premières et les capacités de production, dans les pays en voie de développement, sont relativement élevés. D'autre part, il est des raisons de penser qu'en Grande-Bretagne — grande importatrice de matières premières — la conjoncture ne s'améliorera guère dans l'immédiat. Le gouvernement britannique a pris, il est vrai, des mesures afin de stimuler l'activité intérieure. Le taux de l'escompte a été ramené progressivement de 7 à 4 %, les conditions d'octroi des crédits à la consommation ont été assouplies et il a été décidé de relever les investissements publics. Les ventes de biens de consommation durables ont récemment augmenté. Mais les exportations, dont la diminution a certainement contribué à la régression de la production, ne semblent pas marquer de reprise. Sans doute ce facteur de ralentissement de la conjoncture pourrait-il, après un certain temps,

être compensé par les mesures de relance que le gouvernement vient d'adopter et par celles qui pourraient suivre. Ce n'est qu'alors que se produirait, en Grande-Bretagne, un accroissement sensible des importations de matières premières.

En définitive, si l'on peut vraisemblablement prévoir un redressement de la conjoncture mondiale au cours de 1959, cette amélioration ne sera pas encore très significative dès le premier trimestre. Ses effets ne se feront d'ailleurs sentir

en Europe qu'avec un certain retard. Aussi semble-t-il que l'on ne doive pas attendre, dès le premier trimestre de 1959, quelque modification profonde des échanges de la Communauté avec le monde. D'une part, les termes de l'échange ne paraissent pas devoir se modifier au cours des mois à venir. D'autre part, si la reprise de l'économie américaine permet d'espérer l'accroissement des exportations de la Communauté aux États-Unis, les exportations vers les pays sous-développés peuvent se heurter à des difficultés.

1. — L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ AU COURS DES DERNIERS MOIS

L'économie de la Communauté, dans son ensemble, aura sans doute connu un léger développement au cours du second semestre de 1958. Les données dont on dispose sur la production industrielle et agricole permettent de l'affirmer pour le troisième trimestre. Selon toute apparence, ce progrès s'est poursuivi également au cours du quatrième trimestre.

Le fléchissement du taux d'accroissement de la production industrielle — calculé par rapport à l'année précédente — qui s'était encore manifesté au second trimestre, ne s'est pas poursuivi. Dans la plupart des pays, la reprise saisonnière d'automne s'est effectuée normalement. En France seulement, la production industrielle a marqué une tendance à la baisse, tout en demeurant au-dessus du niveau atteint au cours de la même période de l'année précédente. Ce renversement de tendance dans l'industrie n'a cependant eu jusqu'ici qu'un effet limité sur le produit national, par suite du maintien d'une légère expansion dans les autres secteurs.

L'évolution économique de la Communauté a été soutenue par une expansion modérée, mais légèrement accentuée au cours du troisième trimestre, dans la république fédérale d'Allemagne, et par une reprise de l'activité aux Pays-Bas. Ceux-ci ont comblé leur retard par rapport à l'année précédente et semblent avoir dépassé le niveau le plus élevé atteint auparavant. En

Belgique et au Luxembourg, le recul conjoncturel pourrait avoir touché son point le plus bas.

Le tableau de la situation conjoncturelle de la Communauté continue donc de manquer d'uniformité. Les tendances actuelles sont peut-être même plus différenciées qu'elles ne l'étaient durant la première moitié de l'année. Ces divergences d'évolution semblent, pour le moment, aller dans le sens d'un certain rapprochement du niveau de la conjoncture et de l'emploi dans les différents pays.

Sans doute peut-on se demander si de telles divergences dans l'évolution conjoncturelle des pays membres sont de nature à conduire, dans les conditions les plus satisfaisantes, à une harmonisation des niveaux de développement au sein de la Communauté. Ce résultat gagnerait à être atteint par l'adoption, dans les pays de la Communauté, de mesures susceptibles de promouvoir une expansion soutenue tout en assurant l'équilibre économique général.

La situation dans l'ensemble de la Communauté à la fin de l'année 1958 permet de penser que certaines des conditions nécessaires à une expansion équilibrée sont déjà réunies.

1 - L'évolution de la production

La production agricole de l'ensemble de la Communauté a augmenté, non seulement en rai-

son du développement continu de la production animale, mais surtout du fait des récoltes qui ont été meilleures que l'an dernier (voir tableau 1).

Si la récolte de céréales a été inférieure à celle de l'année passée, en République fédérale et surtout en France, où la récolte de blé a souffert, tant en quantité qu'en qualité du mauvais temps qui a sévi au cours de l'été, elle a été abondante en Italie et en léger progrès dans les pays du Benelux.

De même la récolte de pommes de terre a été assez médiocre, sauf en Italie. Mais l'augmentation de la production de fruits et légumes est très importante, surtout dans la République fédérale, et, dans une moindre mesure, en Italie et aux Pays-Bas.

Les vendanges ont été nettement meilleures que l'an dernier en Italie et dans la République fédérale. En France, le progrès apparaît également considérable — du même ordre de grandeur qu'en Italie — mais il faut tenir compte de ce que la récolte de 1957 avait été exceptionnellement faible.

TABLEAU 1

Production agricole ⁽¹⁾
Variations du volume des récoltes de 1957 à 1958

(en %)

	République fédérale d'Allemagne	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
Céréales panifiables	— 3	+ 4	— 14	+ 17	+ 4	+ 5
Céréales non panifiables	— 3	+ 14	+ 10	— 7	+ 4	— 3
Pommes de terre	— 14	+ 1	+ 2	+ 14	— 31	— 1
Riz	—	—	+ 10	+ 20	—	—
Fruits	+ 400	+ 72	+ 30	+ 30	...	+ 100
Vin	+ 97	—	+ 40	+ 43	+ 190	—

(1) Estimations.

Sources : Statistiques nationales.

L'indice de la *production industrielle* de la Communauté, pour le troisième trimestre de 1958, est en augmentation de 2,5 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. La différence à peine perceptible par rapport au deuxième trimestre (2,7 %), ne dépasse pas les limites de la tolérance statistique. Le maintien de ce taux, qui témoigne d'une croissance modérée

dans l'ensemble de la Communauté, recouvre cependant une orientation très différente des tendances prévalant dans les divers pays : affaiblissement prononcé en France, stagnation persistante en Belgique et au Luxembourg, redressement notable aux Pays-Bas, expansion modérée dans la République fédérale d'Allemagne et en Italie (voir tableau 2).

TABLEAU 2

Production industrielle ⁽¹⁾
Variations en % par rapport aux périodes correspondantes de 1957

(moyennes mobiles sur trois mois)

	République fédérale d'Allemagne	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté
Pondération	42,1	6,4	27,2	17,7	0,4	5,4	100
Janvier	5,0	— 2,9	10,3	5,8	— 3,4	— 4,1	5,9
Février	3,9	— 3,7	10,8	4,0	— 3,4	— 4,8	5,0
Mars	3,2	— 6,0	10,3	2,7	— 3,1	— 5,2	4,2
Avril	2,5	— 8,9	10,6	0,5	— 3,1	— 3,7	3,5
Mai	1,8	— 11,3	10,0	0,2	— 4,1	— 2,2	3,0
Juin	2,2	— 11,3	8,8	0,9	— 4,6	— 2,0	2,7
Juillet	2,9	— 5,5 ⁽³⁾	8,2	1,6	— 5,2	— 2,0	3,2
Août ⁽²⁾	4,2	— 3,6 ⁽³⁾	6,5	2,2	— 5,4	0	3,5
Septembre ⁽²⁾	3,0	—	4,2 ⁽⁴⁾	1,5	— 4,6	1,9	2,5

(1) Non compris : construction, industries alimentaires, boissons et tabacs.

(2) Chiffres provisoires.

(3) Comparaison affectée par la baisse de production due aux grèves de juillet 1957.

(4) Comparaison partiellement affectée par la surévaluation statistique de l'indice de septembre 1957.

L'évolution est également différente d'un secteur à l'autre. Les charbonnages, en particulier, se trouvent dans une situation difficile. En effet, la demande de charbon et de coke a fléchi, tant du fait de la substitution continue en faveur d'autres formes d'énergie que de l'évolution conjoncturelle, mettant en évidence les défauts structurels de ce secteur.

Le ralentissement de l'activité, coïncidant avec un hiver très doux, devait amener un accroissement très rapide des stocks sur le carreau des mines, qui ont, pour certaines entreprises, atteint les limites des possibilités tant financières que matérielles. Cet accroissement est également lié à l'existence de stocks importants chez les consommateurs, plus spécialement chez les gros utilisateurs de charbon.

L'offre ne s'est, jusqu'à présent, pas adaptée à la diminution de la demande. En effet, en ce qui concerne la production, la réduction des effectifs et de la durée du travail a été compensée par une forte augmentation des rendements. En Belgique, il est vrai, la production a été inférieure au niveau atteint l'année précédente. Il s'en faut cependant de beaucoup qu'elle ait diminué dans la mesure qu'imposaient les difficultés structurelles des charbonnages belges. Par ailleurs, dans la République fédérale et aux Pays-Bas, la production s'est légèrement accrue par suite de l'augmentation des rendements. Si bien que l'extraction de charbon, dans l'ensemble de la Communauté, n'est pas tombée au-dessous du niveau atteint l'année précédente.

Les disponibilités provenant de l'importation n'ont pas non plus varié en fonction de la demande, en partie en raison de l'existence de contrats à long terme et en partie en raison de l'évolution respective des prix intérieurs et de ceux des charbons importés : tandis que les premiers se maintiennent à un niveau élevé, les seconds ont été fortement réduits par suite de la baisse des frets maritimes et aussi du fait que les importateurs offrent sur le marché, à des prix exceptionnellement bas, les quantités supplémentaires nécessaires pour assurer des chargements complets de navires.

Dans les secteurs de base, l'évolution diffère d'une industrie à l'autre et il ne se dégage, pour l'ensemble, qu'une légère tendance à l'expansion. Au cours du troisième trimestre de 1958, la production d'acier brut et de produits finis laminés était inférieure d'environ 5 % à celle enregistrée au cours de la période correspondante de l'année

dernière. Cette faiblesse ne vient pas de la diminution de la consommation, mais de la réduction des stocks, qui avaient été portés à un niveau élevé au cours de la période antérieure de haute conjoncture. Par contre, certaines branches accusent toujours des taux élevés d'accroissement, telles les industries chimiques et pétrolières, et, dans quelques pays, celles de matériaux de construction.

Les industries de biens d'équipement et de biens de consommation durables ont pu continuer à développer leur production dans la République fédérale d'Allemagne, tandis qu'en Italie l'expansion s'est ralentie et qu'en France certains signes d'affaiblissement se sont manifestés ces derniers temps. Dans tous les pays, la production de véhicules de tourisme continue à s'accroître considérablement. Certains signes indiquent toutefois que le taux d'expansion de la demande tend à fléchir.

Les industries « traditionnelles » de biens de consommation demeurent les plus touchées. Dans tous les pays de la Communauté, la production de l'industrie textile et de l'industrie du vêtement reste au-dessous du niveau de l'année dernière. Il en est de même, dans certains pays, pour l'industrie du cuir et de la chaussure (voir tableau 3 p. 122/59). Certaines branches cependant connaissent une conjoncture favorable : l'industrie de la porcelaine en Allemagne, l'industrie du jute en Belgique et en France, ainsi que l'industrie italienne de la chaussure, bénéficient d'une demande élevée.

La faiblesse des industries textiles et de certaines autres industries, notamment dans les secteurs de base, s'explique en partie par des difficultés structurelles qui se révèlent pleinement lorsque la conjoncture est moins favorable. Ces difficultés n'ont pas eu jusqu'à présent d'effets cumulatifs généralisés sur l'ensemble de l'économie ; une amélioration sensible dans ces secteurs ne paraît pas s'annoncer, mais l'on ne prévoit pas non plus d'aggravation.

L'activité du secteur de la construction, qui revêt une grande importance pour l'appréciation de l'évolution générale, semble avoir dépassé, dans l'ensemble de la Communauté, au cours du troisième trimestre — voire pendant le deuxième semestre — le niveau atteint l'année précédente. C'est ce que l'on constate, pour le logement, dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, encore qu'en raison des intempéries persistantes du début de la saison, le retard des tra-

vaux n'ait pas permis d'achever autant de logements que l'année dernière. En Italie et en France, par contre, la construction de logements semble avoir subi une stagnation ou même une légère régression. La demande de construction

à usage industriel accuse un léger affermissement dans la république fédérale d'Allemagne. L'activité de la construction a été stimulée, en Italie et dans les pays du Benelux, par d'importants travaux publics.

TABLEAU 3

Production textile de la Communauté

(1953 = 100)

	République fédérale d'Allemagne	Belgique Luxembourg	France	Italie	Pays-Bas	Communauté
1956	123	118	110	100	112	114
1957	128	121	122	110	112	122
1957						
1 ^{er} trimestre	131	129	125	112	117	125
2 ^e trimestre	126	130	133	113	110	125
3 ^e trimestre	124	110	98	106	110	112
4 ^e trimestre	133	115	130	110	110	125
1958						
1 ^{er} trimestre	125	102	129	105	109	118
2 ^e trimestre	118	95	131	104	104	115
3 ^e trimestre	116	89 (1)	100 (1)	100	106	105 (1)

(1) Estimations.

Sources : Statistiques nationales et O.E.C.E. : Bulletin général de statistiques.

Il semble que le niveau d'activité dans le secteur des transports soit encore, dans l'ensemble, légèrement inférieur à celui de l'année dernière, notamment pour les transports de marchandises par mer, par voie fluviale et par chemin de fer, principalement en raison de la diminution des transports de charbon et de minerai. En revanche, l'activité des transports routiers s'est maintenue et a même parfois augmenté, surtout dans la république fédérale d'Allemagne.

En ce qui concerne le tourisme, des résidents comme des étrangers, la saison d'été a enregistré de nouveaux records, le nombre de touristes dépassant de loin, dans certains cas, celui de l'année précédente.

Par suite du maintien de l'activité économique dans son ensemble, il n'y a pas eu d'augmentation du chômage conjoncturel dans la Communauté au cours du troisième trimestre de 1958. Dans la république fédérale d'Allemagne, le nombre de chômeurs était tombé, à la fin du mois de septembre, à 328.000, soit 40.000 chômeurs de moins qu'un an auparavant. Ce chiffre, qui correspond à 1,7 % du potentiel de main-d'œuvre, est le plus bas qui ait été atteint depuis la réforme monétaire. De même, aux Pays-Bas, le nombre de chômeurs a légèrement diminué au cours des derniers mois, mais en demeurant supérieur d'environ 30.000 au chiffre de la période

de l'année précédente. En Italie, le chômage reste exceptionnellement élevé, pour des raisons d'ordre structurel : le nombre total des chômeurs enregistrés était, à la fin de juillet, de 1.627.000, soit en diminution de 11.000 par rapport à celui de la fin de juillet 1957. En France, le nombre de chômeurs est, au contraire, extrêmement bas, puisqu'au début d'octobre 1958 l'on n'y comptait que 85.600 personnes à la recherche d'un emploi et 15.900 chômeurs enregistrés ; toutefois, la tendance est à l'augmentation du chômage. En Belgique, le chômage s'accroît pour des raisons conjoncturelles et le nombre total de chômeurs (y compris les chômeurs partiels) était de 150.000 au début du mois d'octobre 1958.

Le marché du travail reflète l'évolution de la conjoncture dans les différentes branches de l'industrie. Alors que, dans certains secteurs, comme ceux des textiles, de la sidérurgie et des charbonnages, il a fallu réduire la durée du travail et procéder à des licenciements de personnel, une pénurie caractérisée de main-d'œuvre se manifestait en d'autres secteurs (en particulier dans celui des services et, dans la République fédérale, dans tout le secteur de la construction). L'approvisionnement en matières premières et en énergie n'a, dans aucun secteur ni dans aucun Etat membre, fait obstacle au développement de la production.

2 - L'évolution de la demande

L'évolution de la demande se caractérise, dans l'ensemble, pour le second semestre de 1958, par un accroissement relativement faible.

La demande de *biens de consommation* des particuliers continue à augmenter lentement. Sans doute, dans la république fédérale d'Allemagne, le revenu des ménages a-t-il continué de s'accroître par suite de l'élévation du niveau de l'emploi, de l'allègement des impôts directs sur les revenus et des augmentations de salaires et de traitements ; mais cet accroissement des revenus s'est ralenti, car les prestations sociales n'ont pas augmenté dans la même proportion qu'en 1957, année au cours de laquelle fut promulguée la réforme des pensions.

En Belgique, le montant des transferts sociaux — y compris les indemnités de chômage — ayant été fortement relevé, le revenu global des salariés n'a guère varié, en dépit de la baisse du niveau de l'emploi et bien que l'augmentation des salaires ait été moins forte que l'année dernière. Il en va de même aux Pays-Bas, où les salaires et le niveau de l'emploi sont demeurés stables. En Italie, le léger accroissement du revenu global des salariés tient davantage aux relèvements de salaires qu'au progrès de l'emploi. Il en est de même en France, où l'on constate toutefois une nette tendance au ralentissement de la hausse des salaires.

En général, le développement de l'épargne se poursuit et même, dans certains cas, à un rythme plus rapide que celui des revenus. Mais si l'évolution, en valeur nominale, de la demande privée de biens de consommation se trouve ainsi freinée, la tendance générale à une légère baisse, ou tout au moins à une certaine stabilisation des prix au cours du troisième trimestre de 1958, a, par contraste avec l'évolution antérieure, soutenu la demande réelle.

Que la demande privée de biens de consommation augmente comme en Allemagne, ou qu'elle baisse légèrement, comme en Belgique, la modification de la structure de la demande au détriment des secteurs « traditionnels » se poursuit.

On ne dispose pas encore de renseignements sur l'évolution de l'ensemble des *investissements*

privés. Il est cependant possible d'avancer que les investissements ne diminuent pas dans la Communauté. D'après les quelques renseignements dont on dispose sur l'industrie des biens d'équipement, on peut conclure, compte tenu des importations et des exportations, que la formation brute de capital fixe augmente dans la république fédérale d'Allemagne et que cette tendance paraît devoir s'affirmer. Le léger accroissement des autorisations de construire des bâtiments à usage industriel est, à cet égard, significatif. En France, les investissements privés se sont encore accrus pendant le premier semestre, mais, depuis lors, un renversement de tendance s'est produit dans la demande de biens d'équipement. Aux Pays-Bas, il semble que, du fait du redressement de la conjoncture et des mesures adoptées par le gouvernement afin de favoriser les investissements, ceux-ci marquent une certaine reprise. En Belgique, en revanche, les investissements privés demeurent à un niveau inférieur à celui de l'année passée. Au Luxembourg, on constate même un recul très prononcé, essentiellement imputable au montant élevé des investissements réalisés en 1957 par la sidérurgie luxembourgeoise. En Italie, il semble que les investissements se situent à peu près au même niveau qu'en 1957.

On ne dispose pas d'informations sur l'évolution des stocks, sauf pour le charbon et l'acier. Dans les charbonnages, les stocks se sont encore accrus, par suite de mévente, tandis que, pour l'acier, ils ont sensiblement diminué.

Dans la plupart des pays de la Communauté, on constate une tendance à l'augmentation de la *consommation et des investissements publics* — tendance généralement plus accentuée pour les investissements que pour la consommation, du fait de l'intensification des travaux publics.

3 - Les conditions de l'équilibre

Si l'on néglige les différences de pays à pays et si l'on envisage la Communauté dans son ensemble, les tensions inflationnistes ont pratiquement disparu : les prix se sont stabilisés et la balance des paiements n'accuse plus de déficit.

La situation des réserves en devises permettrait même d'envisager une nouvelle expansion de la demande dans la Communauté.

Les importations pour le troisième trimestre de 1958 se situent, dans la plupart des États membres, à un niveau inférieur à celui de l'année précédente, tant en volume qu'en valeur — à l'exception de la république fédérale d'Allemagne, où le volume des importations reste en progression. Les exportations de la république fédérale d'Allemagne, des Pays-Bas et, plus récemment, de la France, augmentant et celles de la Belgique et de l'Italie restant environ aux niveaux du troisième trimestre de 1957, la balance commerciale de tous les pays de la Communauté s'est améliorée.

Les surplus enregistrés sur d'autres postes de la balance courante, ainsi que des mouvements de capitaux, principalement à court terme, ont également contribué à l'évolution favorable des balances des paiements et à l'augmentation des réserves en or et en devises. Ainsi, en France, le déficit de la balance des paiements, pour le deuxième semestre de 1958, sera très inférieur à celui de la première moitié de l'année. Des rapatriements de capitaux et des achats d'or par le Fonds de stabilisation des changes ont, par ailleurs, contribué à une certaine reconstitution des réserves, qui demeurent cependant encore faibles. Si, dans la république fédérale d'Allemagne, on constate une augmentation des réserves moins rapide que par le passé, malgré un accroissement continu de l'excédent des opérations courantes, c'est en raison de l'importance des exportations de capitaux publics et privés et du renversement des « terms of payment ».

Dans l'ensemble, le niveau des *prix* n'a pas varié de façon appréciable durant les derniers mois. Les prix de gros sont, en général, en légère diminution ; les prix des produits agricoles (dans la mesure où ils ne sont pas soutenus) ont commencé à baisser, en raison de l'accroissement de la production. Les prix des produits industriels restent pratiquement stables, alors que les prix des services continuent à augmenter lentement. Dans la plupart des États membres, on constate une légère diminution du coût de la

vie et, en France, une nette tendance à la stabilisation.

Dans tous les pays membres, la liquidité des *marchés monétaire et financier* s'est encore accrue au cours du troisième trimestre de 1958, en raison des excédents des balances de paiements et par suite de l'accroissement de l'épargne, alors que la situation économique n'incite pas les chefs d'entreprises à emprunter, soit à court, soit à long terme. La tendance des taux d'intérêt est à la baisse ; en France, la diminution du déficit de la balance des paiements et la stabilité des crédits à l'économie ont également provoqué une détente sur les marchés de l'argent et des capitaux.

Les déficits budgétaires n'ont pas contribué, pour leur part, à l'expansion des masses monétaires.

Certes, les résultats financiers de tous les États membres de la Communauté révèlent un déficit du Trésor public, qui s'explique tant par l'accroissement des dépenses que par l'évolution moins favorable des recettes affectées par la conjoncture. Mais la forte liquidité des marchés monétaire et financier a permis partout de couvrir ce déficit sans recours à la Banque d'émission. En raison de l'abondance des liquidités, les ponctions du Trésor public ne s'effectuant pas au détriment du concours apporté par les banques à l'économie, il est clair que le déficit budgétaire stimulera la demande intérieure. Toutefois, dans la république fédérale d'Allemagne, le déficit budgétaire est inférieur au total des dépenses publiques effectuées à l'étranger et n'a pas eu d'effets expansionnistes sur la demande intérieure.

Les autorités monétaires des pays de la Communauté ont tendu, d'une façon générale, à encourager le développement du crédit par un assouplissement des restrictions antérieurement établies, ainsi que par des réductions successives du taux de l'escompte.

II -- LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

a) RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

La caractéristique principale de la situation économique de la république fédérale d'Allema-

gne est actuellement une croissance modérée du produit national brut. Certains indices ont récemment révélé une légère élévation du taux de croissance, et cette tendance se maintiendra probablement au cours du premier trimestre de 1959.

Les facteurs actuels de soutien de la conjoncture sont surtout les investissements en capital fixe, toujours en léger accroissement, le commerce extérieur et, dans une moindre mesure, la consommation privée.

Dans les industries de biens d'équipement, les nouvelles commandes en provenance du marché intérieur se sont sensiblement accrues au cours des derniers mois. D'après les dernières indications, les investissements dans le secteur du bâtiment, qui constituaient, en 1958, un des supports essentiels de la conjoncture, seront encore en expansion en 1959. Cette évolution est favorisée par la liquidité accrue du marché des capitaux et la baisse des taux d'intérêt.

La consommation privée tend à augmenter, en raison de certains aménagement fiscaux, mais surtout par suite de la hausse persistante des salaires, dont l'effet n'est pas autant que l'année dernière compensé par celui de la réduction de la durée du travail. L'expansion de la consommation est cependant plus lente. Le relèvement des prestations sociales est, en effet, moins important qu'en 1957, et, d'autre part, l'épargne continue à croître.

Il est encore difficile de déterminer jusqu'à quel point l'accroissement des investissements aura des répercussions favorables sur les industries de base, parmi lesquelles les charbonnages et l'industrie sidérurgique font actuellement face à de sérieuses difficultés.

L'industrie automobile atteindra sans doute, en 1958, une production de l'ordre de 1,5 million de voitures; l'industrie électro-technique continue, elle aussi, à se développer. La production pétrolière, l'industrie de transformation des huiles minérales et l'industrie chimique sont en expansion.

Le léger accroissement des ventes au détail, récemment constaté, ne s'est pas encore traduit par un gonflement des carnets de commandes des industriels dans certains secteurs de la consommation, en particulier ceux des textiles et du cuir, les intermédiaires faisant d'abord appel à leurs stocks.

Au total, on peut s'attendre à un accroissement lent mais continu de la production industrielle au cours du premier trimestre de 1959. L'augmentation des revenus, la croissance des investissements, ainsi que l'amélioration des conditions sur le marché des capitaux, créent un climat favorable à la conjoncture sur le marché intérieur.

Dans le domaine du commerce extérieur, la position excédentaire de la République fédérale se maintiendra au cours des premiers mois de l'année 1959; elle continuera, par conséquent, à agir dans le sens d'une expansion des revenus. En 1958, les excédents d'exportations ont été dus, dans une large mesure, à l'amélioration des termes de l'échange. Si les prix des matières premières augmentaient, par suite d'une amélioration de la conjoncture sur les marchés mondiaux, il en résulterait, pour une période limitée, une réduction des excédents d'exportations. Mais, ultérieurement, l'accroissement du pouvoir d'achat des pays producteurs de matières premières provoquerait une nouvelle expansion des ventes à l'étranger. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la première étape du marché commun, au 1^{er} janvier 1959, facilitera les exportations de la République fédérale sans entraîner nécessairement une augmentation correspondante des importations.

b) BENELUX

Belgique

La récession qui caractérise la conjoncture belge depuis un an s'est poursuivie au cours des derniers mois. Sous réserve du ralentissement habituel de l'hiver, elle ne semble pas devoir s'aggraver au début de 1959.

La demande de biens de consommation demeure en effet soutenue par le niveau élevé des revenus. D'une part, les salaires continuent à augmenter lentement, alors que les prix restent stables. D'autre part, les revenus de transfert versés aux particuliers sous forme d'allocations familiales et d'indemnités de chômage ont augmenté sensiblement.

Aucun signe ne permet cependant d'escompter une amélioration rapide de la situation dans les secteurs de base. La légère reprise des commandes, qui s'est manifestée pendant l'été dans le secteur de la sidérurgie, n'a touché que certains types de produits et il semble peu probable qu'un redressement immédiat se manifeste dans l'ensemble de ce secteur. Le commerce de l'acier sur les marchés mondiaux est, en effet, très sensible à l'évolution de la conjoncture et la Belgique dépend, dans ce domaine, plus que les autres pays de la Communauté, de la demande extérieure. En outre, la sidérurgie belge repose, pour une part importante, sur la production de types d'acier dont la demande a été particulièrement affectée.

Bien que les autorités aient pris un certain nombre de mesures, de concert avec la C.E.C.A. et les producteurs, il est douteux que la situation puisse s'améliorer rapidement dans les charbonnages, même si l'hiver s'avère rigoureux. Les stocks continuent à augmenter et représentent, à l'heure actuelle, environ trois mois de production.

Malgré le léger redressement de la demande, qui se dessine dans quelques secteurs de l'industrie textile, celle-ci subit les effets de la dépression générale dont souffre cette industrie dans tous les pays occidentaux.

Ce ralentissement persistant de l'activité s'est traduit jusqu'ici par une réduction importante du volume des importations. Celle-ci s'étant accompagnée d'une baisse des prix des matières premières, la balance des paiements enregistre de forts excédents et les réserves d'or et de devises augmentent au rythme de 1 milliard de francs par mois. Il semble toutefois qu'en raison de la légère reprise des cours mondiaux de certains produits de base et de la détérioration des termes de l'échange, les excédents de la balance des paiements devraient aller en s'amenuisant au cours des prochains mois.

Grand-duché de Luxembourg

L'évolution de la situation au grand-duché de Luxembourg est très sensiblement la même qu'en Belgique. Les prix de détail restent stables et les salaires continuent à augmenter lentement. La demande intérieure reste soutenue par suite de la rigidité relative des revenus des particuliers et du niveau élevé des dépenses publiques. Il faut noter un ralentissement dans le secteur du logement. Toutefois, en raison d'investissements publics, l'activité du bâtiment en général continue à se développer.

Il n'y a pas lieu d'espérer de reprise caractérisée dans le secteur sidérurgique au cours des prochains mois. En effet, l'économie luxembourgeoise, très sensible à la demande extérieure de produits sidérurgiques, subit l'effet d'une importante diminution de recettes. Les carnets de commandes, qui s'étaient dégarnis dans une large

mesure au cours de la dernière année, ne représentaient plus, en 1958, qu'environ deux tiers du niveau de l'année 1957. Il est peu probable, bien qu'on note une certaine reprise des commandes, que l'on puisse s'attendre à une augmentation très nette de la production. Celle-ci se situera vraisemblablement au niveau atteint l'année précédente.

La mise en vigueur du traité au 1^{er} janvier 1959 ne devrait pas avoir d'incidence particulière sur les exportations luxembourgeoises, qui font déjà face à une concurrence accrue de la part des autres producteurs sidérurgiques.

La reprise de l'activité, tant au grand-duché de Luxembourg qu'en Belgique, est subordonnée, dans une large mesure, à l'augmentation de la demande extérieure et en particulier des pays importateurs de produits sidérurgiques. Il paraît peu probable que cette reprise ait lieu avant le printemps de 1959, et l'on assistera plutôt à une stabilisation de la production aux niveaux actuels.

Pays-Bas

Après la stagnation et même le léger recul des premiers mois de 1958, l'activité aux Pays-Bas marque une reprise depuis le milieu de l'année. Cette reprise devrait se poursuivre au cours des premiers mois de 1959, par suite du maintien de la demande intérieure et extérieure.

La demande de biens de consommation sera stimulée par l'accroissement des revenus des ménages. D'une part, les revenus agricoles sont soutenus, la récolte ayant été bonne dans la plupart des secteurs et les subventions de l'Etat restant maintenues dans les secteurs touchés par la chute des prix sur les marchés mondiaux.

D'autre part, si les salaires nominaux ne paraissent pas devoir être relevés sensiblement dans un proche avenir, la baisse des prix et du coût de la vie, au cours de 1958, a provoqué un certain accroissement des salaires réels qui devrait soutenir également la demande intérieure pour les produits de consommation.

Les mesures prises précédemment pour restreindre les investissements ont été, par ailleurs, progressivement adoucies et récemment la Banque centrale a réduit son taux d'escompte en plu-

sieurs étapes. La liquidité accrue du marché des capitaux permettra donc aux entreprises de financer leurs programmes d'investissements en biens d'équipement et stocks, qui avaient été rajustés précédemment. Ces liquidités seront, il est vrai, utilisées, pour une part, à la couverture du déficit budgétaire de 1959, qui serait du même ordre de grandeur que celui de 1958, il existe, de ce fait, une certaine concurrence sur le marché des capitaux entre les secteurs privé et public. Toutefois, le déficit budgétaire est lui-même imputable, pour une large part, à des charges accrues dans les domaines de la construction de logements et des travaux publics, et constitue ainsi un élément de soutien particulièrement direct de l'activité.

La reprise de celle-ci s'est manifestée, au cours des derniers mois, par un accroissement des carnets de commandes dans la plupart des secteurs, et surtout dans les industries électro-mécaniques.

Il faut toutefois noter une légère diminution des carnets de commandes dans les secteurs des textiles, des machines-outils et de la construction navale. Il est peu probable, étant donné le bas niveau des taux de fret, que l'on assiste avant quelques mois à une reprise des commandes navales.

L'amélioration de la situation a provoqué une légère baisse du chômage aux Pays-Bas, au cours des derniers mois. Bien que l'on assiste généralement, pendant les mois d'hiver, à un accroissement saisonnier assez considérable du nombre de chômeurs, celui-ci ne paraît pas devoir dépasser notablement, au premier trimestre de 1959, le niveau de l'année précédente.

Les exportations continueront à augmenter, tant du fait de l'application du traité de Rome que de l'amélioration de la conjoncture dans certains pays. Par contre, la baisse très sensible des importations, en 1958, devrait s'arrêter et même faire place à une augmentation en valeur. Cette augmentation résulterait beaucoup moins de l'application du traité que de la reconstruction partielle des stocks, réduits depuis un an, et de la reprise modérée des prix de matières premières. Il y a donc lieu de s'attendre à ce que le déficit de la balance commerciale aille en s'accroissant légèrement au cours des prochains mois.

Par ailleurs, l'excédent de la balance des services, qui était resté très élevé en 1958, pourrait aller en s'amenuisant, la baisse des taux de fret affectant désormais les recettes après avoir réduit les dépenses.

Enfin, la balance des paiements ne bénéficiera plus des recettes exceptionnelles que lui avait procurées, en 1958, l'émission de la Royal Dutch. Si le gouvernement continue, comme au premier et au second semestre de 1958, à procéder à d'importants remboursements de dettes extérieures, l'accroissement actuellement très substantiel des réserves en or et en devises devrait aller en diminuant.

c) FRANCE

Au cours de ces derniers mois, les effets du programme d'assainissement financier, décidé au début de l'année, se sont fait sentir : la demande intérieure a été réduite, la hausse des prix contenue, le déficit extérieur limité. Cette contraction de la demande a entraîné l'arrêt de l'expansion, puis une légère diminution de la production industrielle.

Les tendances actuellement observables sont à la régression dans tous les secteurs, sauf l'industrie chimique et l'automobile. Les industries produisant des biens de consommation, qui avaient été touchées les premières, et en particulier les industries textiles, continuent à restreindre leur production. D'après les dernières informations, les industries produisant des biens d'investissement diminuent également leur production. Dans la construction mécanique et la production des métaux, le fléchissement est particulièrement net et risque même de s'accroître dans ce dernier secteur.

L'état des carnets de commandes permet de penser que le fléchissement va se poursuivre pendant les prochains mois. En effet, les carnets sont en baisse pour toute la transformation de l'acier (sauf pour les tubes). En ce qui concerne l'acier lui-même, si les commandes étrangères augmentent, la demande intérieure baisse, et il y a lieu de s'attendre à une diminution de la production. Dans le secteur des machines-outils, les commandes enregistrées sont inférieures de 30 % aux livraisons actuelles. Dans le domaine de la construction, le nombre de permis de construire accordés se situe à un niveau légèrement inférieur à celui de l'année dernière.

Si l'on peut penser que la demande de biens de consommation va bientôt se stabiliser, après

le recul observé cette année, par contre la demande de biens d'investissements va diminuer. De nombreuses entreprises ont réduit leurs programmes d'investissements en cours d'exécution, et leurs projets pour 1959 sont en nette régression sur leurs projets concernant 1958.

Dans une telle situation, la préparation du budget pour l'année 1959 et le niveau auquel seront fixés les investissements financés sur fonds publics prennent une grande importance. Jusqu'à présent, aucun programme de « relance » n'a encore été arrêté. Un tel programme ne pourrait d'ailleurs avoir des effets à court terme que s'il atteignait une certaine ampleur. Or, l'assainissement financier de 1958 est encore trop récent pour qu'il soit possible de relancer vigoureusement l'économie sans risque de rompre l'équilibre et de provoquer des hausses de prix.

Actuellement, en effet, les prix se stabilisent. On constate même déjà quelques baisses très localisées sur les produits industriels, notamment les appareils électro-ménagers. Dans le domaine des produits agricoles, les prix du vin, peut-être même ceux de la viande, vont retrouver des niveaux plus normaux, après les hausses considérables enregistrées en 1958. Certes, le système des indexations a encore eu quelques répercussions en octobre, mais tous les prix indexés sont maintenant fixés pour l'hiver. Dans l'ensemble, il paraît donc que les prix resteront stables pendant les prochains mois. Cette stabilisation des prix s'accompagnera d'une certaine détente sur le marché du travail : le nombre des heures ouvrées et celui des demandes d'emploi non satisfaites augmente.

La stabilisation ainsi obtenue à l'intérieur contribuera à l'amélioration de la balance commerciale, surtout dans les derniers mois de 1958. On peut déjà constater une augmentation progressive du pourcentage de couverture des importations par les exportations, même si l'on admet que celui atteint en octobre (96 %) n'est pas entièrement significatif. De plus, les facteurs psychologiques ont joué en faveur du franc, si bien que l'année 1959 pourra être abordée avec des réserves en devises voisines de 400 millions de dollars. Mais l'exécution des engagements internationaux pris dans le cadre de la C.E.E. et de l'O.E.C.E. entraînera pour la France, plus que pour d'autres pays, un accroissement des impor-

tations excédant le supplément d'exportations à attendre de ces mesures. Néanmoins, cette libération des échanges favorisera la consolidation de l'équilibre intérieur et la stabilisation des prix.

d) ITALIE

A l'automne de 1958, la détérioration de la conjoncture économique italienne, nettement marquée au début de l'année, paraît avoir pris fin, et la production industrielle, en légère reprise, s'inscrit un peu au-dessus du niveau atteint l'année précédente. Si la production de biens d'équipement demeure stagnante et si le rythme de l'activité est encore médiocre dans certains secteurs particulièrement sensibles aux fluctuations économiques mondiales, tels que ceux de l'acier et des textiles, d'autres industries, celle de la construction automobile et l'industrie chimique notamment, poursuivent leur progression.

Il est plusieurs raisons de tenir pour peu probable une seconde phase de détérioration de la conjoncture au cours des prochains mois :

— Les résultats favorables de la récolte de 1958 vont stimuler la consommation de produits industriels (textiles et biens de consommation durables en particulier), tant de la part des agriculteurs que des salariés. En effet, les revenus des premiers se sont élevés et ceux des seconds pourront se porter davantage sur les biens manufacturés, en raison de l'arrêt de la hausse des prix alimentaires.

— En raison du délai qui sépare le démarrage d'un programme de travaux publics de la période où l'économie en ressent pleinement les effets, c'est vraisemblablement au cours du second semestre de 1958 et au début de 1959 que les décisions d'engagement de nouveaux travaux, faites par le gouvernement à la fin de 1957, auront la plus grande influence sur la conjoncture générale.

— Malgré l'intention du gouvernement de limiter le déficit du budget, celui-ci est suscep-

tible de constituer encore un facteur de soutien de la conjoncture. Les résultats du premier trimestre de l'exercice financier 1958-1959 indiquent que certaines recettes liées à l'activité économique accusent des moins-values; on ne peut, par ailleurs, complètement écarter l'éventualité de dépenses traditionnelles, notamment en ce qui concerne le fonctionnement des services.

— Le fort accroissement de la liquidité sur le marché monétaire, découlant de l'augmentation des réserves d'or et de devises, rend possible une expansion du crédit à court terme aux entreprises et le placement aisé de bons du Trésor.

— Les progrès de l'épargne doivent permettre au marché financier d'apporter un plus grand concours que par le passé aux importants programmes d'investissements élaborés par l'IRI (Istituto per la Ricostruzione Industriale) et l'ENI (Ente Nazionale Idrocarburi).

En dépit de ces facteurs qui soutiennent la conjoncture, il paraît douteux qu'une forte reprise se manifeste dès le premier trimestre de 1959. En effet :

— Le souci de préserver la stabilité monétaire impose des limites à l'action anti-cyclique du gouvernement.

— Des incertitudes demeurent sur la formation de capital fixe des entreprises et sur leur politique en matière de stocks.

— Bien qu'il existe des raisons d'espérer une amélioration du climat économique international en 1959 et en dépit des mesures que le gouvernement italien vient d'adopter pour accroître le crédit à l'exportation, il n'y a pas lieu de s'attendre, dès le premier trimestre, à une nette reprise des exportations italiennes. Or, c'est de l'arrêt de la croissance des exportations qu'ont résulté essentiellement les difficultés actuelles de plusieurs industries qui ne peuvent aisément trouver sur le marché intérieur des débouchés de remplacement.

L'application, au 1^{er} janvier 1959, des premières dispositions du traité de Rome relatives aux contingents et aux droits de douane ne paraît pas elle-même de nature à modifier les échanges commerciaux italiens, au point d'affecter notablement la conjoncture générale. L'évolution du solde de la balance des comptes, qui restera sans doute substantiel au cours des prochains mois, dépendra davantage de la politique de stockage des entrepreneurs que de l'entrée en vigueur du marché commun, d'autant que la plupart des matières premières sont importées de pays n'appartenant pas à la Communauté.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Considérée globalement, l'activité dans la Communauté semble traverser une période de stabilisation au niveau élevé atteint à la fin de la récente phase de prospérité. En dépit de la reprise constatée aux États-Unis, la légère croissance de la production industrielle, qui a caractérisé la seconde moitié de l'année 1958, se ralentira probablement encore au début de 1959, sans conduire toutefois à un recul par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

1 - Perspectives générales

Compte tenu des tendances conjoncturelles qui se manifestent actuellement dans l'économie des

divers pays membres, la production industrielle de l'ensemble de la Communauté, au cours du premier trimestre de 1959, se situera probablement à un niveau supérieur de 1 à 2 % à celui de la période correspondante de l'année précédente. Les conditions climatiques qui prévaudront au cours de l'hiver sont évidemment susceptibles d'affecter sensiblement ces prévisions (voir tableau 4 p. 130/59).

La production de l'industrie transformatrice des métaux, au cours du troisième trimestre de 1958, a dépassé de 5 % celle du trimestre correspondant de l'année précédente. L'évolution des commandes ne permet pas de déterminer avec certitude si la demande extérieure est en voie de raffermissement. Par contre, la demande inté-

rière a accusé une légère reprise en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, tandis qu'elle a fléchi en France et en Italie et qu'elle reste faible en Belgique. Les perspectives sont cependant dominées par le niveau élevé de la production des industries de l'automobile et de

la construction navale. Il est donc probable que la production de l'industrie transformatrice des métaux marquera, au premier trimestre de 1959, une augmentation de 3 à 5 % par rapport au premier trimestre de 1958.

TABLEAU 4
Production industrielle de la Communauté ⁽¹⁾

(1953 = 100)

Années	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1954	105,7	8,6	112,7	10,8	107,3	12,6	119,7	12,9
1955	120,0	13,6	127	12,7	120,7	12,4	133,0	11,1
1956	130,0	8,3	140	10,2	129,3	7,2	141,7	6,5
1957	141,7	9,0	148	5,7	134,3	3,9	149,3	5,4
1958	147,7	4,2	152	2,7	137,6 ⁽²⁾	2,5 ⁽²⁾	152-154 ⁽³⁾	2-3 ⁽³⁾
1959	149-151 ⁽³⁾	1-2 ⁽³⁾	—	—	—	—	—	—

(1) Non compris : construction, industries alimentaires, boissons et tabacs.

(2) Chiffres provisoires.

(3) Estimations.

TABLEAU 5
Production de l'industrie transformatrice des métaux dans la Communauté

(1953 = 100)

Années	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1954	106	12	119	14	106	12	123	15
1955	125	18	138	16	126	18	143	16
1956	141	13	157	14	137	9	152	6
1957	153	9	163	4	141	3	163	7
1958	164	8	172	6	148 ⁽¹⁾	5 ⁽¹⁾	(169-172)	(4-5 ⁽²⁾)
1959	(169-172) ⁽²⁾	(3-5) ⁽²⁾	—	—	—	—	(2)	—

(1) Chiffres provisoires.

(2) Estimations.

2 - Evolution dans certaines branches importantes de l'industrie

a) L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Voitures de tourisme

Soutenue par une demande intérieure et extérieure ferme, la production de voitures de tourisme, au cours du troisième trimestre de 1958, a dépassé de 21 % celle de la période correspondante de l'année antérieure.

Ce pourcentage confirme la persistance de la tendance au développement du parc automobile de la Communauté, indépendamment des fluctuations conjoncturelles. Par ailleurs, l'accroissement des ventes aux États-Unis d'Amérique, peut-être stimulé par la récente récession et la diminution des revenus que celle-ci a provoquée, reflète certainement, pour l'essentiel, une modification des goûts du public en faveur de la petite voiture européenne.

La rapide extension des capacités de production — celle-ci a triplé en cinq ans — témoigne des efforts incessants des entreprises dans le domaine de l'équipement. Plus que dans les autres industries, les investissements de l'industrie automobile étaient destinés aussi bien à accroître la capacité de production qu'à assurer la rationalisation des entreprises. La multiplication des unités produites en série a permis l'abaissement des prix de revient en dépit des hausses de salaires. Les prix de vente sont en général restés stables, malgré l'amélioration régulière de la qualité, et ont même parfois diminué. Récemment encore, d'importantes baisses de prix ont été annoncées dans un pays de la Communauté, sans doute en perspective de la concurrence accrue qui doit résulter de l'application du traité de Rome.

En raison de ces facteurs particuliers, la production de voitures de tourisme devrait marquer, au cours du premier trimestre de 1959, une aug-

mentation à peine inférieure à celle enregistrée à la fin de 1958 (voir tableau 6).

Véhicules utilitaires

Suivant les statistiques provisoires dont on dispose, la production de véhicules utilitaires, au cours du troisième trimestre de 1958, a dépassé d'environ 12 % celle de la même période de 1957. Cet accroissement s'est produit en France et dans la république fédérale d'Allemagne, tandis que la production italienne s'est ralentie. La demande de camions a été affectée par l'affaiblissement de la conjoncture générale, tandis que celle d'autocars, de voitures commerciales et de véhicules spéciaux s'est au contraire accrue.

Compte tenu des perspectives générales d'activité pour les mois à venir, le rythme d'augmentation de la production de véhicules utilitaires devrait être plus faible au cours du premier trimestre de 1959 que durant l'année précédente.

TABLEAU 6

Production de véhicules automobiles (1)

(moyennes mensuelles)

Années	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
a) Voitures de tourisme								
1954	88,4	33	96,1	27	91,9	27	104,7	29
1955	113,9	29	128,0	33	120,3	31	138,2	32
1956	152,0	34	156,8	23	134,7	12	151,9	10
1957	159,1	5	171,9	10	153,8	14	182,3	20
1958	207,9	31	214,2	25	186,6	21	(219-226)	(20-24) (2)
1959	(245-254) (2)	(18-22) (2)					(2)	
b) Véhicules utilitaires								
1954	29,0	36	29,1	37	27,3	28	32,6	19
1955	33,7	16	33,5	15	30,2	11	36,3	11
1956	36,4	8	36,9	10	31,9	6	39,5	9
1957	42,7	17	42,8	16	33,4	5	40,2	2
1958	45,6	7	46,2	8	37,4	12	(43-45) (2)	(7-12) (2)
1959	(47-49) (2)	(4-8) (2)						

(1) République fédérale d'Allemagne, France et Italie seulement.

(2) Estimations.

Sources : Statistiques nationales et O.E.C.E. : Bulletin général de statistiques.

b) CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

TABLEAU 7

Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

(1953 = 100)

Année	République fédérale d'Allemagne		Belgique (2)		Italie	
	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	Indice	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1955						
1 ^{er} trimestre	123,3	22	113	17	115	17
2 ^e trimestre	132,8	23	119	18	121	14
3 ^e trimestre	143,8	24	113	14	107	8
4 ^e trimestre	152,2	21	124	12	111	7
1956						
1 ^{er} trimestre	143,2	16	108	— 4 ⁽³⁾	112	— 2
2 ^e trimestre	153,5	16	145	22	126	4
3 ^e trimestre	151,8	6	117	4	110	3
4 ^e trimestre	151,1	— 1	136	10	119	8
1957						
1 ^{er} trimestre	152,3	6	129	19	130	16
2 ^e trimestre	153,4	0	142	— 2 ⁽³⁾	137	8
3 ^e trimestre	153,3	1	116	— 1 ⁽³⁾	118	7
4 ^e trimestre	159,7	6	135	— 1	123	3
1958						
1 ^{er} trimestre	152,8	0	119	— 8	128	— 2
2 ^e trimestre	154,3 ⁽⁴⁾	0	125	— 7	135 ⁽⁴⁾	— 0,5
3 ^e trimestre ⁽⁴⁾	152	— 1	104	— 10	144 ⁽⁵⁾	— 2,5

(1) A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.

(2) Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.

(3) Ralentissement des livraisons dû à des facteurs exceptionnels.

(4) Chiffres provisoires.

(5) Juillet seulement (juillet 1957 : 140,4).

Source : Statistiques nationales.

La production de l'industrie des constructions mécaniques se situe, au cours du troisième trimestre de 1958, à un niveau voisin de celui de la période correspondante de l'année précédente, exception faite pour la Belgique, où ce niveau est en nette régression, et pour la France, où elle marque encore une progression relativement forte.

Dans tous les pays de la Communauté, la demande étrangère a fortement diminué sous l'effet de la dépression conjoncturelle mondiale. Cette contraction des débouchés extérieurs n'a pu être compensée par une expansion de la demande intérieure. Encore assez élevée dans certains pays, notamment en France, celle-ci a même baissé dans d'autres, surtout en Belgique, les entrepreneurs ayant décidé de réduire leurs programmes d'investissements.

L'évolution de la production a été très différente d'une branche à l'autre. Les livraisons de moteurs et de machines agricoles ont progressé, tandis que les ventes de matériel à l'industrie textile et aux industries du cuir et de la chaussure

marquaient un recul dû à la faiblesse des marchés dans ces secteurs. Pour les mêmes raisons, les livraisons aux industries du charbon et de l'acier ont également diminué.

Dans l'ensemble, les carnets de commandes se sont dégarnis et les délais de livraison ont été réduits. Aucun indice ne permet de prévoir une reprise de la demande extérieure dans les prochains mois. En particulier, on ne peut s'attendre, à bref délai, à une augmentation des commandes en provenance des pays producteurs de matières premières, étant donné l'amenuisement de leurs réserves en devises. Une augmentation de la demande intérieure dépendrait pour sa part, d'une relance des programmes d'investissements, qui ne paraît pas devoir intervenir dans l'immédiat.

Dans ces conditions, il est probable que la production des industries mécaniques de la Communauté, au premier trimestre de 1959, se situera approximativement au même niveau qu'au premier trimestre de 1958.

c) CONSTRUCTIONS NAVALES

TABLEAU 8

Constructions navales
Navires de mer en cours de construction

Années	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	En milliers de T.B.	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers de T.B.	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers de T.B.	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers de T.B.	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1954	1.964	6,0	1.889	-0,1	1.850	-7,3	2.057	1,0
1955	1.964	0	2.154	14,0	2.316	25,1	2.238	8,8
1956	2.370	20,7	2.601	21,0	2.682	15,8	2.692	20,3
1957	2.772	17,0	3.048	17,2	2.991	11,5	3.177	18,0
1958	3.348	20,8	3.440	13,0	3.577	19,6	(3.500-3.600) (1)	(10-13) (1)
1959	(3.700) (1)	(9-10) (1)						

(1) Estimations.

Source : « Lloyd's Register of Shipping », troisième trimestre de 1958.

Au cours du troisième trimestre de 1958, le tonnage des navires de mer en construction dans les chantiers de la Communauté a continué à progresser dans les divers pays, particulièrement dans la République fédérale, aux Pays-Bas, en France et, plus faiblement, en Italie.

Cette augmentation continue des constructions navales n'a été possible que grâce aux investissements effectués, en 1956 et 1957, en vue d'accroître la capacité des chantiers. En 1958, on a surtout procédé à des investissements de rationalisation et de modernisation, qui ont cependant contribué à élargir encore les possibilités de production dans l'avenir immédiat. Du fait de cette orientation nouvelle des investissements, il semble que, dans quelques pays de la Communauté, le nombre de personnes occupées et celui des heures travaillées aient progressé moins rapidement que le volume des constructions.

Dans le même temps, les carnets de commandes se sont dégarnis sous l'influence de la baisse des taux de fret et des excédents de capacité de transport. Ils restent cependant suffisamment

fournis pour assurer aux chantiers un haut niveau d'activité dans l'avenir immédiat. La régression du tonnage hors service depuis l'automne paraît, au surplus, indiquer une certaine reprise de la demande. A long terme, celle-ci sera soutenue par la transformation structurelle du secteur de la navigation maritime, actuellement en cours : on construit de plus en plus de bâtiments modernes de gros tonnage, notamment des navires citernes et autres navires à usages spéciaux. En outre, de nombreux bâtiments de haute mer ont atteint un degré de vétusté qui rend leur remplacement nécessaire. Ces perspectives n'excluent pas que les petits chantiers construisant des bâtiments de navigation intérieure, côtière et fluviale, souffrent d'une insuffisance de commandes.

Compte tenu de ces multiples facteurs et du volume relativement élevé des constructions nouvelles mises en chantier, le tonnage en construction, au cours du premier trimestre de 1959, peut être estimé à 3,6 ou 3,7 millions de T.B., soit 9 à 10 % de plus que pendant la période correspondante de 1957.

d) INDUSTRIE DU BATIMENT

TABLEAU 9
Logements achevés

Années	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1954	116	—	159	—	224	—	384	—
1955	132	14	175	10	237	6	408	6
1956	144	9	203	16	257	8	421	3
1957	182	26	220	9	264	3	408	— 3
1958	169	— 7	202	— 9	252 ⁽¹⁾	— 5 ⁽¹⁾		

(1) Les chiffres pour la France sont provisoires.

Sources : « E.C.E.-Bulletin des statistiques du logement et de la construction pour l'Europe » et Statistiques nationales.

Pendant le troisième trimestre de 1958, le nombre de logements achevés a été, dans tous les pays de la Communauté, inférieur à celui du trimestre correspondant de l'année précédente.

Le nombre d'autorisations de bâtir délivrées en 1957 laissait prévoir cette contraction. La durée exceptionnellement prolongée de l'hiver 1957-1958, par son incidence sur les dates d'ouverture des chantiers, devait également influencer défavorablement les résultats des trois premiers trimestres de l'année. Ce phénomène est confirmé par l'accroissement rapide du nombre de logements achevés au cours du mois de septembre, en Allemagne et aux Pays-Bas. Cependant, même dans ces deux pays, les résultats de l'année précédente n'ont pas été atteints.

Le coût de la construction semble s'être stabilisé dans la plupart des Pays membres de la Communauté, malgré des hausses de salaires, qui ont sans doute pu être compensées par une mécanisation plus poussée et une productivité croissante.

L'activité du bâtiment, en régression en Belgique, en France et en Italie, progresse dans la République fédérale et aux Pays-Bas. Le nombre de logements achevés dans la Communauté, au cours du premier trimestre de 1959, se situerait ainsi au même niveau qu'au premier trimestre de 1958. Il pourrait même être supérieur si l'hiver n'était ni trop rude ni trop long.

TABLEAU 10
Autorisations de construire

Années	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente (en %)
1954	250	29	316	14	322	12	327	9
1955	253	1	322	2	330	3	343	5
1956	285	13	353	4	325	— 2	328	— 4
1957	285	0	328	— 2	324	0	304	— 7
1958	273	— 4	337	3	335 ⁽¹⁾	3 ⁽¹⁾	—	—

(1) Chiffres provisoires.

Sources : « E.C.E.-Bulletin des statistiques du logement et de la construction pour l'Europe » et Statistiques nationales.

Au troisième trimestre de 1958, comme au deuxième, le nombre d'autorisations de construire accordées dans la Communauté a dépassé de plus de 3 % le niveau du trimestre correspondant de 1957. Si le nombre d'autorisations délivrées en Belgique, en France et en Italie a légèrement diminué, on a constaté, par contre, un accroissement important aux Pays-Bas et surtout en Allemagne. Les plus grandes facilités de finan-

cement, résultant du relâchement des restrictions de crédit et de la baisse des taux d'intérêt, ont favorisé cet accroissement. En France, le nombre de permis de construire s'est stabilisé, tandis qu'en Italie et en Belgique, où un nombre relativement important de nouveaux logements a été terminé au cours des années 1956-1957, certains signes de ralentissement se sont manifestés en 1958, notamment dans les villes.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PREVISIONNELS DU PREMIER TRIMESTRE 1959

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité instituant la C.E.C.A., pour le premier trimestre 1959, se fondent sur les considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, qui sont publiées dans ce même numéro du *Journal Officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté Economique Européenne a la charge.

I — PROGRAMME PREVISIONNEL « CHARBON »

En raison des éléments d'incertitude inhérents à la situation actuelle du marché, l'établissement des chiffres prévisionnels est basé sur les hypothèses suivantes :

1) Les chiffres de production sont ceux indiqués par les producteurs, *ils ne font pas état de chômage*.

La Haute Autorité considère que la présente estimation de la production est trop élevée étant donné, d'une part, le niveau élevé des stocks à

la mine et chez les consommateurs et, d'autre part, l'évolution probable de la consommation et des importations.

Il faut souligner que durant l'année 1958 la production n'était inférieure que de 1,5 million de tonnes, soit 0,6 %, à celle de 1957, et ceci malgré un chômage représentant une perte de production de 6,4 millions de tonnes. L'explication en est donnée par l'augmentation du rendement d'environ 2 % pendant cette période. Il reste à signaler que la moyenne des effectifs inscrits

à fin de mois est pratiquement restée stable pendant l'année 1958, comparée à 1957. Cette observation est également valable pour l'absentéisme, mises à part les absences en raison du manque de débouchés.

2) Les chiffres d'importation et d'exportation sont ceux indiqués par les gouvernements mais auxquels la Haute Autorité, sur la base du passé, a apporté certains correctifs.

Il en est de même pour les chiffres de livraison à la consommation. On suppose de plus que les consommateurs n'iront pas au delà du déstockage saisonnier habituel pour un trimestre d'hiver.

Production de houille

Compte tenu des hypothèses ci-dessus, le chiffre de production indiqué pour l'ensemble de la Communauté est de 64,2 millions de tonnes. Ce chiffre sera diminué selon les mesures que pourront prendre les producteurs pour réduire l'extraction.

On trouvera ci-après un tableau donnant à titre indicatif les prévisions de production par pays de la Communauté pour le 1^{er} trimestre 1959 avec le rappel des réalisations des 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres de 1958.

Production de houille de la Communauté (1)

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions
	1 ^{er} trim. 58	2 ^e trim. 58	3 ^e trim. 58	1 ^{er} trim. 59
Allemagne (R.F.)	34.357	32.852	33.317	34.400
Sarre	4.441	3.921	4.100	4.350
Belgique	7.612	6.847	6.137	7.350
France	15.324	13.994	13.616	15.050
Italie	214	176	157	200
Pays-Bas	2.987	2.915	3.010	2.850
Communauté	64.935	60.705	60.337	64.200

(1) Y compris les petites mines allemandes.

Consommation de houille

Le mouvement de baisse de la demande générale se poursuit et les prévisions pour le 1^{er} trimestre 1959 s'établissent à un niveau inférieur de celles du trimestre précédent.

Dans le secteur « foyers domestiques », les livraisons devraient retrouver une cadence normale correspondant à la consommation réelle. Les livraisons au début de l'année 1958 ont en effet été très inférieures à la normale, les consommateurs liquidant les stocks accumulés au cours de l'année précédente. Pour la carbonisation, les prévisions de livraisons aux cokeries sont en diminution de 1 million de tonnes sur celles du 4^e

trimestre 1958 et en diminution de 1,3 million de tonnes, soit 5 % sur les réalisations du 1^{er} trimestre 1958.

Pour les autres secteurs industriels et les secteurs publics, la baisse de la demande est générale.

Comparée au 1^{er} trimestre 1958 la demande de houille dans son ensemble, y compris la carbonisation, mais déduction faite du secteur « foyers domestiques », serait en baisse de 8,5 %. Cependant, si l'on tient compte des mouvements de stocks connus au 1^{er} trimestre 1958 et escomptés au 1^{er} trimestre 1959, ce pourcentage qui devient celui de la variation de la consommation réelle redescend à 3,8 %.

Importations de houille de pays tiers

Les importations de houille en provenance des pays tiers se présentent en diminution de 400.000 tonnes par rapport aux prévisions du 4^e trimestre 1958 et sont inférieures de 2,7 millions de tonnes aux réalisations du 1^{er} trimestre 1959.

Les prévisions d'importations en provenance des U.S.A. se montent à 5,4 millions de tonnes, soit 0,6 million de tonnes de moins qu'au 4^e trimestre 1958 et 2,4 millions de tonnes de moins que les réalisations du 1^{er} trimestre 1958. Il faut voir là, les premiers résultats des efforts pour reporter ou résilier une partie des contrats en cours. C'est ainsi que le chiffre des importations en provenance des U.S.A. pour l'Allemagne descend de 3 millions à 2,3 millions de tonnes. Malgré ces efforts le chiffre prévu pour le trimestre considéré ne représente qu'une diminution

de 12 % sur le rythme des arrivages de l'année précédente.

Les importations en provenance des autres pays tiers sont globalement en augmentation par rapport au trimestre précédent. Ceci est dû aux prévisions d'importations de Pologne qui, avec 720.000 tonnes, se présentent en augmentation de plus de 20 % sur la moyenne de 1958. Les importations en provenance de l'U.R.S.S. restent sans changement ; elles sont d'ailleurs constituées essentiellement pour des classés d'anhracite toujours en demande sur le marché de la Communauté. En provenance du Royaume-Uni, les prévisions d'importations avec 540.000 tonnes conservent la cadence du dernier trimestre.

Le tableau ci-dessous fournit les chiffres d'arrivée de charbon américain durant les 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 1958 et à titre indicatif le 4^e trimestre 1958 et le 1^{er} trimestre 1959.

Importations de houille en provenance des U.S.A.*(en milliers de tonnes)*

Pays	Réalizations			Prévisions	
	1 ^{er} trim. 58	2 ^e trim. 58	3 ^e trim. 58	4 ^e trim. 58	1 ^{er} trim. 59
Allemagne (R.F.)	3.241	2.722	3.036	3.000	2.300
Sarre	10	—	—	—	—
Belgique	514	406	504	400	315
France	1.227	761	393	400	275
Italie	1.785	1.541	1.939	1.400	1.780
Luxembourg	—	—	—	—	—
Pays-Bas	996	734	751	800	730
Communauté	7.773	6.164	6.623	6.000	5.400

Exportation de houille et de coke de four

Aucun changement n'est envisagé sur les marchés à l'exportation de houille qui sont toujours faibles par suite, d'une part, de la diminution de la demande générale en charbon des pays tiers et, d'autre part, de la concurrence des charbons américains, anglais et polonais. La faiblesse de la demande extérieure concerne de même le coke de four.

Stocks de houille à la mine

Compte tenu des hypothèses envisagées pour la production ainsi que des divers éléments du bilan charbonnier, le niveau des stocks de houille à la mine devra encore s'accroître de 5 millions de tonnes durant le 1^{er} trimestre 1959 et ceci malgré qu'il s'agisse d'un trimestre d'hiver. Le montant total des stocks de houille à la mine se monterait à près de 30 millions de tonnes à fin mars 1959.

Coke de four

Par rapport aux prévisions du 4^e trimestre 1958, la demande en coke de four est en baisse de 1.600.000 tonnes pour l'ensemble des secteurs de consommation, y compris l'industrie sidérur-

gique. On prévoit aussi une baisse de la production mais celle-ci est de moindre importance car certains producteurs préfèrent stocker du coke de four plutôt que de la houille, tout en s'efforçant aussi d'éviter du chômage. Le stockage total de coke de four à la production atteindrait plus de 8 millions de tonnes à fin mars 1959.

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté*Prévisions pour le premier trimestre 1959**(en milliers de tonnes)*

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1) Production ⁽¹⁾	64.200	18.200	4.340
2) Brai pour agglomération + correction pour bas-produits	300		
3) Consommation propre	7.800	800	250
4) Livraisons au personnel	1.400	140	70
5) Stocks à la production au début du trimestre	24.700	6.900	
6) Disponibilité de la production courante ⁽¹⁾ (1 + 2 — 3 — 4)	55.300	17.260	4.020
7) Importations en provenance des pays tiers :			
a) autres pays que les U.S.A.	1.800	40	1.400
b) U.S.A.	5.400		
c) Total	7.200	40	1.400
8) Disponibilité de la production courante ⁽¹⁾ et des importations (6 + 7 c)	62.500	17.300	5.420
9) Demande intérieure	56.700	15.300	5.300
dont :			
a) cokeries	24.000		
b) usines à gaz	2.500		
c) centrales électriques	5.900		
d) industrie sidérurgique	950	10.400	190
e) autres industries	8.500	1.850	1.150
f) chemins de fer	3.700		
g) foyers domestiques + artisanat	10.100	2.350	3.500
10) Exportations vers les pays tiers	850	800	120
11) Besoins totaux	57.550	16.100	5.420
12) Stocks à la production fin du trimestre (5 + 8 — 11)	29.650	8.100	

(1) Production sans chômage.

Au premier trimestre 1958, les réalisations houille et agglomérés de houille ont été de 64.937.000 tonnes pour la production, de 56.020.000 tonnes pour les disponibilités de la production courante (6) et de 59.765.000 tonnes pour les besoins totaux (11).

II — PROGRAMME PREVISIONNEL « SIDERURGIE » ⁽¹⁾

Deux facteurs ont dominé, en 1958, le marché sidérurgique de la Communauté et semblent devoir déterminer son évolution au début de 1959. La production industrielle et donc la consom-

mation réelle d'acier continuent à se développer, à un rythme cependant très ralenti. Mais un second facteur l'emporte actuellement sur cette évolution : après le dégonflement des forts

(1) Pour les méthodes utilisées dans l'établissement du programme, voir *Journal Officiel de la Communauté* n° 10 du 30 avril 1956, p. 126/56.

carnets de commandes accumulés pendant la période de haute conjoncture, un processus de réduction des stocks d'acier est en cours pour les ramener à un niveau en rapport avec des conditions d'approvisionnement maintenant plus aisées.

Le carnet total de commandes, qui avait atteint le niveau record de 15,2 millions de tonnes d'acier laminé à la fin de 1956 et qui se situait encore, à la fin de 1957, à 12,8 millions de tonnes, est tombé à 9,0 millions de tonnes à la fin d'octobre 1958 et ne représente plus actuellement qu'environ deux mois et demi de livraisons.

Pour l'ensemble de la Communauté, les stocks chez les producteurs, qui se situaient à un niveau normal jusqu'à mi-1957, ont augmenté jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre de 1958. Après un trimestre de quasi-stabilité, ils sont depuis le milieu de 1958 en légère diminution. Les stocks chez les négociants ont suivi une évolution analogue, augmentant de mi-1957 à la fin du 1^{er} trimestre de 1958, restant stables pendant le second trimestre et diminuant depuis mi-1958. Pour autant que l'on puisse les estimer, les stocks chez les utilisateurs ont atteint, à la fin du 1^{er} trimestre de 1958, leur niveau le plus élevé. A partir du 2^e trimestre, ils sont en diminution marquée.

Il semble que ces mouvements doivent se poursuivre au cours du 1^{er} trimestre de 1959. Il en résulte que, malgré le soutien apporté par le marché d'exportation, la production serait nettement inférieure à celle que permettrait l'évolution de la consommation réelle dans le trimestre qui vient.

Par pays, la situation est plus diversifiée, certains pays se trouvant au début du processus ci-dessus décrit, d'autres en ayant au contraire déjà parcouru une grande partie.

En *France* et en *Sarre*, le carnet de commandes représente encore, en moyenne, trois mois de livraisons. La réduction des délais de livraison est toujours en cours, ce qui influe sur

la rentrée de commandes nouvelles. La production sera nettement réduite pour tenir compte du phénomène de déstockage et du ralentissement de l'expansion générale constaté depuis quelque temps.

En *Allemagne*, le carnet de commandes est de deux mois et demi et le fort mouvement de déstockage qui se poursuit depuis le printemps continuera vraisemblablement encore quelque temps, quoique à un rythme peut-être atténué. La situation économique générale et notamment la production des biens d'équipement restant orientées vers l'expansion, il est possible qu'une certaine reprise des commandes par rapport au niveau très bas de ces derniers mois se manifeste au 1^{er} trimestre de 1959. On ne saurait cependant escompter une production d'acier supérieure à celle du 4^e trimestre de 1958.

En *Italie*, la réduction du carnet de commandes était déjà acquise au début de 1958. La production industrielle s'accroît à nouveau depuis quelques mois. Le rythme des rentrées de commandes permettrait un certain relèvement de la production. Toutefois, une partie des livraisons est encore assurée à partir des stocks élevés qui avaient été constitués chez les producteurs à la fin de 1957 et au début de 1958.

C'est probablement dans les pays du *Benelux*, les premiers touchés par la récession de la demande et de la production, que la réduction des stocks est la plus avancée. Les carnets de commandes sont de deux mois en Belgique et aux Pays-Bas, de deux mois et demi au Luxembourg. Si la situation économique est stagnante en Belgique, la reprise est plus qu'amorcée aux Pays-Bas. Dans l'ensemble du *Benelux* on peut prévoir au 1^{er} trimestre de 1959 une production d'acier légèrement supérieure au rythme actuel de réception de commandes.

Le choix des matières premières nécessaires pour obtenir cette production d'acier sera influencé, au moins dans les entreprises ayant une base charbon ou minéral, par les stocks élevés de ces produits. Dans ces entreprises et dans toute la mesure où le rapport des coûts ne sera pas trop défavorable, il est vraisemblable que la production de fonte sera préférée à l'uti-

lisation de ferraille. C'est du moins ce que l'on a constaté depuis juillet 1958, époque à partir de laquelle la mise au mille de fonte en aciérie a quelque peu augmenté.

A - Acier

La production industrielle et la production des industries transformatrices des métaux devant rester supérieures à celle du 1^{er} trimestre de 1958, la consommation réelle d'acier serait également supérieure. La consommation apparente serait au contraire nettement inférieure, par suite du mouvement de déstockage. On peut l'estimer à 10,9 millions de tonnes ⁽¹⁾, niveau qui sera par ailleurs vraisemblablement atteint au 4^e trimestre de 1958, contre 13,2 millions de tonnes ⁽¹⁾ au 1^{er} trimestre 1958 où un certain stockage s'était encore produit.

Sans atteindre les niveaux exceptionnels enregistrés au début de l'été, les commandes, en provenance des pays tiers, restent fournies. Les exportations qui, dans les meilleurs trimestres

des années précédentes n'avaient atteint que 3,2 millions de tonnes ⁽¹⁾ s'établiront vraisemblablement au niveau record de 3,8 millions de tonnes ⁽¹⁾ — voire au-delà — pour le 3^e trimestre de 1958. Elles se maintiendraient au-dessus de 3,5 millions de tonnes ⁽¹⁾ au 4^e trimestre 1958. Même si ce niveau exceptionnel ne persiste pas, il semble que l'on puisse compter sur 3,2 millions de tonnes ⁽¹⁾ d'exportation au 1^{er} trimestre 1959.

Les importations pouvant être chiffrées à 0,35 million de tonnes ⁽¹⁾ la production d'acier brut nécessaire s'élèverait à 13,75 millions de tonnes contre 13,96 millions de tonnes produites au 3^e trimestre de 1958 et 14,2 millions de tonnes produites au 4^e trimestre 1958.

A nombre égal de jours ouvrables, la production ainsi prévue au 1^{er} trimestre ne serait que de 0,2 million de tonnes inférieure à celle du 4^e trimestre de 1958.

Par pays, cette production se répartit comme suit :

Production d'acier brut

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalisations 1 ^{er} trim. 1958	Réalisations 4 ^e trim. 1958	Prévisions 1 ^{er} trim. 1959 (chiffres arrondis)
Allemagne (R.F.)	6,26	5,34	5,3
Sarre	0,89	0,86	0,83
Belgique	1,57	1,50	1,45
France	3,83	3,70	3,5
Italie	1,63	1,57	1,5
Luxembourg	0,86	0,86	0,82
Pays-Bas	0,35	0,37	0,35
Communauté	15,39	14,20	13,75

B - Fonte

Une tendance s'est manifestée depuis quelques mois à une utilisation légèrement accrue de fonte en aciérie. On peut penser que sous la pression des stocks accumulés de charbon et de minerai, cette évolution se poursuivra au 1^{er} trimestre de 1959.

La consommation de fonte dans les aciéries pourrait alors atteindre 9,65 millions de tonnes. Les besoins des fonderies de fonte seraient de 0,8 million de tonnes.

Le commerce extérieur de la Communauté en fonte, à peu près équilibré jusqu'à la fin de 1957, a présenté un excédent d'importations de 0,17

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

million de tonnes au 1^{er} trimestre de 1958 et de 0,09 million de tonnes au 2^e trimestre, excédent qui résultait autant de la baisse des exportations que de la hausse des importations. Au 3^e trimestre, l'excédent s'est réduit à 0,04 million de tonnes. Les importations ayant cependant eu à nouveau tendance à s'accroître au 4^e trimestre, on comptera avec une importation nette de 0,1 million de tonnes de fonte au 1^{er} trimestre de 1959, montant égal à celui précédemment prévu pour le 4^e trimestre de 1958. A niveau de stocks constant, la production de fonte nécessaire ne dépasserait donc pas 10,35 millions de tonnes contre 10,8 produites au 4^e trimestre de 1958.

C - Coke sidérurgique

La mise au mille de coke dans les hauts fourneaux et installations d'agglomération a baissé depuis le 1^{er} trimestre de 1958 de 3 % par rapport au niveau d'environ 1.000 kg par tonne où elle s'était maintenue pendant un an et demi. Compte tenu de cette évolution, les besoins en coke pour la production de fonte s'élèveraient à 10,0 millions de tonnes auxquelles il faut ajouter 0,3 million de tonnes pour les autres usages de la sidérurgie.

Ces tonnages représentent une baisse de consommation de 1,36 million de tonnes, soit 12 % par rapport au 1^{er} trimestre de 1958 : 9 % du fait de la réduction de la production de fonte et 3 % du fait du changement de la mise au mille.

Les stocks de coke appartenant à la sidérurgie ont augmenté de 1,9 million de tonnes à fin septembre 1957, à 2,9 millions de tonnes à fin septembre 1958. Bien que ce rythme de stockage se soit ralenti au 3^e trimestre, il semble que l'on puisse prévoir une augmentation des stocks de la sidérurgie de 0,1 million de tonnes au 1^{er} trimestre 1959.

D - Ferraille

Venant de 418 kg par tonne en 1957 et au 1^{er} semestre de 1958 la mise au mille de ferraille dans les aciéries s'est abaissée, en partie pour des raisons saisonnières, à 400 kg par tonne au 3^e trimestre de 1958. Toutefois, les indications disponibles pour le mois d'octobre donnent à penser que ce niveau pourrait être conservé au 4^e trimestre.

On retiendra ce même niveau, comme prévisions, pour le 1^{er} trimestre de 1959, bien qu'il ne soit pas exclu, que sous la pression de leurs stocks de charbon, coke ou minerai, certaines entreprises n'en viennent à accroître encore leur production et leur consommation spécifiques de fonte en réduisant leur mise au mille de ferraille.

Sur cette base, la consommation de ferraille en aciéries serait de 5,5 millions de tonnes, auxquelles s'ajouteraient 0,75 million de tonnes de consommation de ferraille aux hauts fourneaux.

Plus la production d'acier se situe à un niveau bas et plus le taux des ressources propres augmente. Pour la production d'acier envisagée au 1^{er} trimestre de 1959 on peut compter sur 3,85 millions de tonnes de ressources propres.

Après plusieurs mois, où elles sont restées au niveau très bas de 0,6 à 0,7 millions de tonnes par mois, les ressources nettes fournies par le marché intérieur ont été plus abondantes en septembre et octobre de sorte que l'on peut s'attendre à une collecte intérieure nette de 2,2 millions de tonnes de ferraille pour le 1^{er} trimestre de 1959.

Les besoins d'importations de ferraille — à stocks constants — se réduiraient à 0,2 million de tonnes ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Comme précédemment sont compris sous importation non seulement les ferrailles provenant des pays tiers, mais aussi les ferrailles de démolitions navales.

E - Minerai

La baisse de la production de fonte diminue les besoins en minerai qui, pour le 1^{er} trimestre de 1959, ne dépasseraient pas 8,2 millions de tonnes pour les hauts fourneaux et agglomérations ; la consommation de minerai aux aciéries serait d'environ 0,1 million de tonnes.

La production de la Communauté s'est maintenue jusqu'ici à un niveau relativement élevé. Pour les dix premiers mois de l'année, elle égale celle des dix premiers mois de 1957.

La production de fonte ayant été de 2,5 % inférieure, il s'en est suivi une certaine augmentation des stocks aux mines. Même si ce stockage est poursuivi, la production sera vraisemblablement quelque peu réduite, d'autant que la production de fonte en France et en Sarre, longtemps maintenue à son maximum, va se trouver à son tour diminuée.

On prévoira une production marchande de 5,8 millions de tonnes Fe contre 6,0 millions de tonnes Fe environ produites au 4^e trimestre de 1958. Les besoins d'importations seraient alors de 2,5 millions de tonnes Fe.

**Prévisions des disponibilités et besoins de la Communauté
en produits et matières premières sidérurgiques**

Premier trimestre 1959

(en millions de tonnes)

A -- ACIER BRUT			
1) Production	13,75	15) Consommation pour autres usages sidérurgiques	0,3
2) Importation	0,35	16) Augmentation des stocks de la sidérurgie	0,1
3) Disponibilités totales (1 + 2)	14,1	17) Besoins totaux de la sidérurgie (14 + 15 + 16)	10,4
4) Consommation apparente intérieure	10,9		
5) Exportations	3,2		
6) Besoins totaux (4 + 5)	14,1		
		D -- FERRAILLE (2)	
		18) Ressources propres	3,85
		19) Collecte intérieure nette (3)	2,2
B -- FONTE		20) Disponibilités intérieures totales (18 + 19)	6,05
7) Production	10,35	21) Consommation des hauts fourneaux	0,75
8) Importations nettes	0,1	22) Consommation des aciéries	5,5
9) Total (7 + 8)	10,45	23) Consommation totale (21 + 22)	6,25
10) Consommation en aciérie	9,65	24) Reste à couvrir par importations nettes ou variations de stocks (23 - 20)	0,2
11) Disponibilités pour consommation des fonderies	0,8		
12) Besoins totaux (10 + 11)	10,45	E -- MINÉRAI DE FER (en fer contenu)	
		25) Production de minerai marchand	5,8
C -- COKE		26) Consommation pour production de fonte	8,2
13) Disponibilités pour la sidérurgie	10,4	27) Consommation des aciéries	0,1
14) Consommation pour production de fonte (1)	10,0	28) Consommation totale (26 + 27)	8,3
		29) Reste à couvrir par importations nettes ou variations de stocks (28 - 25)	2,5

(1) Hauts fourneaux et installations d'agglomération.

(2) Y compris la consommation et les ressources en ferraille des fonderies d'acier indépendantes (voir *Journal Officiel de la Communauté* n° 3 du 25 janvier 1958).

(3) Déduction faite, comme dans les programmes précédents, des ventes des usines sidérurgiques à d'autres usines ou sur le marché intérieur.

N.B. — A titre de référence, on rappelle que les productions réalisées au 1^{er} trimestre 1958 ont été :

— acier : 15,39 millions de tonnes,
— fonte : 11,35 millions de tonnes,
— minerai : 6,39 millions de tonnes.

I N F O R M A T I O N S

AVIS DE LA HAUTE AUTORITÉ

de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier
aux associations d'entreprises relevant de la Communauté

(Article 48 du traité)

Par lettre adressée le 27 janvier 1959 au président du comité consultatif, la Haute Autorité a demandé qu'il soit procédé à la consultation prescrite par l'article 53, 1^{er} alinéa, a, du traité :

— sur l'opportunité de la prorogation jusqu'au 31 mars 1960 de la validité de l'autorisation accordée le 15 février 1956 aux sociétés minières des entreprises charbonnières de la Ruhr (décision n° 8-56, troisième partie, *Journal Officiel de la Communauté*, n° 6 du 13 mars 1956, pages 79/56 et 80/56) d'instituer, sous le contrôle de la Haute Autorité et dans les conditions déterminées par celle-ci, des mécanismes financiers permettant d'assurer :

- a) l'égalisation des frais de transport f.o.b. Ruhrort.
- b) l'égalisation des frais de transport f.o.b. port de mer (d'Anvers aux ports de l'embouchure de la Weser),
- c) une compensation des diminutions de recettes pouvant résulter de l'alignement, au titre de l'article 60, paragraphe 2 (b) du traité, de leurs offres sur les conditions offertes par des charbonnages extérieurs à la Communauté,
- d) enfin, les paiements de compensation effectués pour la mise en œuvre d'une égalisation de l'emploi entre les entreprises.

Les associations d'entreprises relevant de la Communauté sont, aux termes de l'article 48, alinéa 2, du traité, en droit de soumettre à la Haute Autorité les observations de leurs membres sur l'objet de consultation ci-dessus indiqué.

Les observations éventuelles doivent parvenir à la Haute Autorité au plus tard le mardi 10 février 1959.

Luxembourg, le 27 janvier 1959

Le secrétaire de la Haute Autorité

E. P. WELLENSTEIN

VIENT DE PARAÎTRE:

La division des problèmes industriels de la Haute Autorité de la C.E.C.A. vient de dresser une carte murale, dite:

CARTE DE TRAVAIL DE LA C.E.C.A. — FER ET ACIER

format 1 m × 1,40 m qui indique l'emplacement des usines sidérurgiques de la Communauté, comme suit:

a) Producteurs

<i>Fonte</i>	<i>Acier brut</i>	<i>Produits laminés</i>
supérieur à 100.000 t/mois	supérieur à 100.000 t/mois	supérieur à 50.000 t/mois
de 50-100.000 t/mois	de 50-100.000 t/mois	inférieur à 50.000 t/mois
inférieur à 50.000 t/mois	inférieur à 50.000 t/mois	

b) Production

<i>Acier brut</i>	<i>Produits laminés</i>	
Thomas	Profilés lourds	Feuillards
Martin	Fil machine	Tôles de 3 mm et plus
Acier électrique	Laminés marchands	Tôles de moins de 3 mm

En outre, elle comporte une liste de toutes les usines et de leurs installations avec indication de leur appartenance aux différentes entreprises.

Cette carte, à jour au 1^{er} janvier 1958, est éditée par le service des publications des Communautés européennes et est *exclusivement* en vente au bureau de vente de ce service, 2, place de Metz à Luxembourg, au prix de frb. 60,— (frf. 590,—).